



ouverture de la réinscription en ligne à partir du 1er juin 2020

www.papillote-et-cie.fr





Réinscrire mon enfant : Comment procéder ?

Réinscription: qui est concerné?

Les familles déjà connues des services de Papillote et Compagnie pour:

- L'enfant poursuivant sa scolarité jusqu'au CM2.
- Un nouvel enfant de la famille.

Simple et rapide la démarche de réinscription s'effectue à partir du 1^{er} juin sur l'Espace Famille du site internet Papillote et Cie :

https://www.papillote-et-cie.fr/

Vous **ne** connaissez **pas** votre identifiant de connexion à l'espace Famille ou vous l'avez perdu, commencez à partir de l'étape

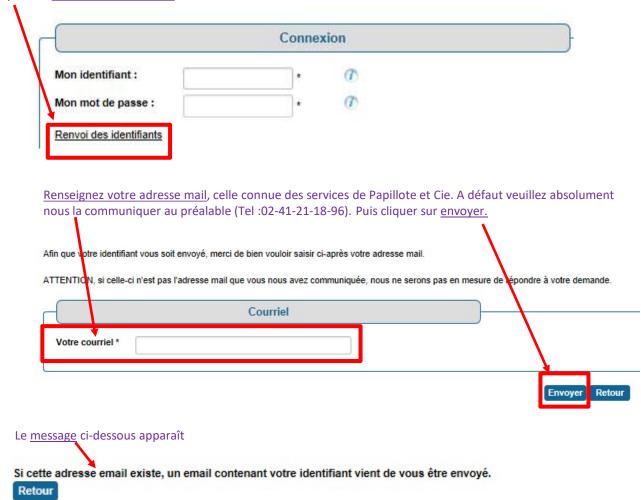
Vous connaissez votre identifiant de connexion à l'espace Famille, commencez à partir de l'étape

- a Créer son identifiant de connexion à l'Espace Famille. (A partir de la page 2).
- 4 à 6 Réinscrire son enfant ou nouvel enfant. (A partir de la page 6).
- a & Accéder à son dossier et services. (A partir de la page 9).

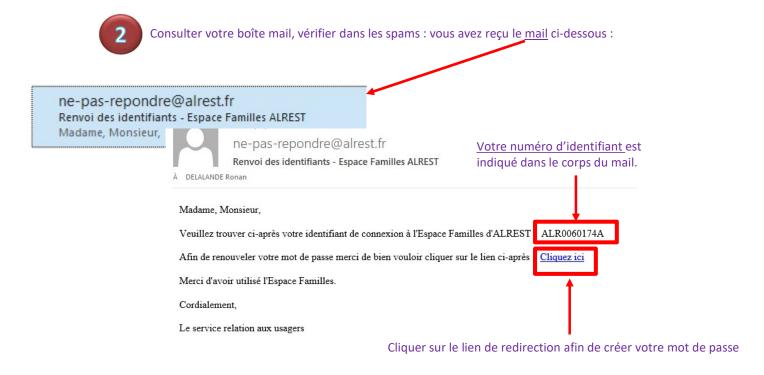




Cliquer sur Renvoi des identifiants











Le message ci-dessous apparaît indiquant la création avec succès.



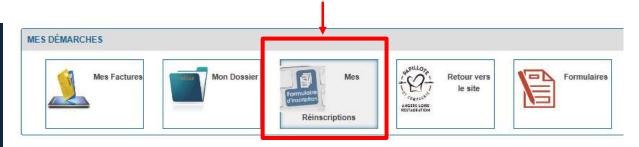
Retourner sur l'accueil pour procéder à vos démarches de réinscription



3 formules de restauration scolaire sont proposées :

- Formule abonnement :Votre (vos) enfant(s) déjeune(nt) toute l'année et à des jours fixes au restaurant scolaire.
- Formule réservation à la période :
 Votre (vos) enfant(s) déjeune(nt)
 régulièrement au restaurant
 scolaire mais pas les mêmes jours
 selon les semaines ou les mois.
- Formule repas occasionnel:
 Votre(s) enfant(s) déjeune(nt)
 très rarement au restaurant
 scolaire.

A partir de l'Espace Famille, choisir mes réinscriptions



<u>Je sélectionne</u> l'une des 3 formules proposées par Papillote et Cie

Si vous n'étiez pas connecté à l'Espace Famille au préalable, un message vous invite à vous identifier.



5

La Réinscription d'un enfant bénéficiant déjà du service de la restauration scolaire se fait en 5 étapes:

- 1-Choix de la personne
- 2-Choix de l'activité (pour la formule abonnement)
- 3-Choix des jours d'inscription
- 4-Récapitulatif
- 5-Mail de prise en compte de la demande

1- Choix de la personne:

La liste de vos enfants connus de nos services apparait : Sélectionner l'enfant que vous souhaitez réinscrire.



2- Choix de l'activité:

Pour la formule Abonnement : Sélectionner si l'enfant est en maternelle ou élémentaire.



3- Choix des jours d'inscription:

Cocher le(s) jour(s) de déjeuner souhaitez pour l'enfant.



Mentionner dans la rubrique précision :

- La date du 1^{er} repas
- Le type de repas souhaité (classique, repas sans viande, repas sans viande le jour de la viande de porc)
- Toutes demandes ou renseignements complémentaires.



Vérifier le contenu puis valider



5- Mail de prise en compte de la demande:

Ma demande d'inscription a bien été prise en compte si je reçois le mail de confirmation

Madame, Monsieur,

Votre demande de réinscription a bien été prise en compte et sera traitée dans les meilleurs délais.

Vous pourrez vous informer sur les tarifs de l'année scolaire 2020/2021 courant août via notre site internet Papillote et Cie

Merci d'avoir utilisé l'Espace Familles.





Merci de nous fournir les informations suivantes par mail: inscription@alrest.fr

- N° Famille (le N° se trouve en haut à gauche de la facture)
- Nom et prénom de l'enfant
- Date de naissance
- Nom de l'école et niveau de classe
- Formule d'inscription choisie : Formule Abonnement, Formule Réservation à la période, Formule occasionnelle
- Jours de fréquentation:
 - Abonnement : préciser les jours de fréquentation habituelle (lundi, mardi, jeudi, vendredi).
 - Réservation à la période: indiquer les dates de réservation pour la période de septembre et octobre.
 - Repas occasionnel: prévenez des dates de repas (au plus tard la veille) en appelant le service inscription au 02 41 21 18 96.
- Type de repas souhaité :
 - Repas classique
 - Repas sans viande toute l'année
 - Repas le jour où la viande de porc est proposée au menu
- Vous souhaitez mettre en place un PAI
 - Munissez vous d'un certificat d'un médecin allergologue et prévenez la direction de l'école pour mettre en place un projet d'accueil individualisé.
 - Précisez cette information dans votre mail.
- > Pour toute autre demande, contacter le service inscription au 02 41 21 18 96





J'actualise mon dossier :

- Je vérifie/modifie mes coordonnées téléphoniques, e-mail, adresse de résidence.
- Je suis informé de la tranche de tarif appliqué selon mon quotient familial

MES DÉMARCHES











Pour un changement de quotient familial,

Transmettre l'attestation de votre quotient familial ou à défaut le dernier avis imposition, par mail : inscription@alrest.fr

Plusieurs cas sont possibles:

- Je suis allocataire CAF ou MSA:
 Transmettre attestation CAF de l'Anjou ou MSA de moins de 3 mois. Si vous ne l'avez plus en votre possession, contactez votre organisme.
- Je ne suis pas allocataire CAF ou MSA: Transmettre votre dernier avis d'imposition.
- Je suis dans une autre situation :
 Vous pouvez également inscrire
 votre enfant au tarif maximum
 sans transmettre de justificatif
 de revenu.

J'accède au formulaire pour effectuer une 1ère demande ou un changement :

Choisir le prélèvement pour payer mes factures, à partir du formulaire de mandat de prélèvement SEPA:

- Remplir, dater et signer le formulaire
- Joindre un RIB
 - > Transmettre le formulaire et le RIB, par mail : inscription@alrest.fr
 - > Ou par courrier : Angers Loire Restauration, 49 rue des Claveries 49124 St Barthelemy d'Anjou

Autoriser la mise à jour automatique du quotient familial CAF, à partir du formulaire d'actualisation CAF:

- Remplir, dater et signer le formulaire
 - > Transmettre le formulaire , par mail : inscription@alrest.fr
 - Ou par courrier: Angers Loire Restauration, 49 rue des Claveries 49124 St Barthelemy d'Anjou





Je gère ma facturation

- Je consulte et paye mes factures en quelques clics,
- J'adhère à la facture en ligne pour une démarche zéro papier.

Je consulte le menu de mon enfant

- Sur la période scolaire en cours
- Je retrouve les allergènes présents dans les recettes

Je m'informe sur :

- La restauration, grâce à des informations sur les produits et les recettes,
- Les journées d'animation à la cantine (à partir de septembre 2019).

Je pose mes questions sur :

- La restauration,
- Le paiement...

Questions fréquentes

Je n'ai pas reçu le mail avec le lien de redirection pour accéder à mon Espace Famille. Vérifiez la catégorie "Courrier indésirable" (spams) de votre boîte de réception mail. Si vous ne trouvez pas le mail, reprenez l'étape 1 à 3 de cette notice pour procéder au renvoi de votre identifiant.

Dois-je inscrire tous mes enfants à la restauration Papillote et Cie ? Seuls les élèves des écoles publiques d'Angers doivent être inscrits.

Comment obtenir des informations sur la tarification ? Disponible sur la page d'accueil de notre site Papillote et Cie. Aller sur « Inscription » et « tarifs », vous pouvez vous informer sur la tarification en cliquant sur « Télécharger la grille tarifaire». La grille de tarif sera actualisée courant août.

Je n'ai pas d'accès à internet afin de procéder à la réinscription en ligne

en cas de difficulté d'accès à internet, les démarches pourront se faire, à titre dérogatoire, auprès de nos services :

- A l'hôtel de Ville d'Angers, au guichet Papillote et Cie
- Au siège de Papillote et Cie 49 rue des Claveries, Saint Barthélemy d'Anjou

Mes enfants sont en garde alternée et je souhaite dissocier la facture

Chaque parent doit effectuer son propre dossier de réinscription. contactez nos équipes par téléphone au 02 41 21 18 96

Mon enfant bénéficie d'un PAI, dois-je l'inscrire ?

Vous devez l'inscrire à la restauration:

- Pour un nouvel enfant: Prendre contact avec la direction de l'école.
- Pour un enfant déjà connu de nos services : Mentionnez le dans la rubrique « précision » de la réinscription en ligne.

Une interrogation?

- Pour une question technique, sur les menus, le paiement... contactez-nous directement en formulant une demande de rappel « Une question? » accessible en page d'accueil de notre site Papillote et Cie.
- Pour une question ou une demande d'assistance concernant l'accès à votre espace, contactez nos équipes par téléphone au 02 41 21 18 96 du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.